

Assises Nationales du Commerce Équitable 10 chantiers pour un Nouveau Pacte Alimentaire : Équitable, durable et accessible

Les acteurs du commerce équitable se sont réunis lors de leurs Assises Nationales le 17 mars dernier. 200 participants (entreprises, agriculteurs, ONGs, chercheurs, collectivités et partenaires publiques) ont convergé pour dialoguer autour de leur enjeu commun : comment construire un système alimentaire rémunérateur pour les producteurs, durable pour les écosystèmes et accessible aux consommateurs.

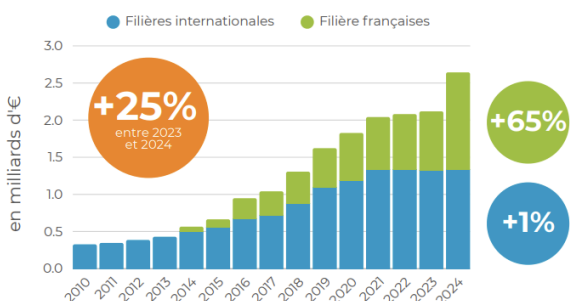
Organisées par le collectif Commerce Equitable France et ses membres, ces Assises Nationale ont abouti à la définition de 10 chantiers prioritaires visant à renforcer la contribution du commerce équitable à l'émergence d'un Nouveau Pacte Alimentaire : équitable, durable et accessible.

Zoom

Le commerce équitable représente un marché de plus de 2,6 milliards d'euros¹ : 15 000 références produits, vendus par plus de 500 entreprises et garanties par 8 labels de commerce équitable. En forte croissance depuis 5 ans, le Commerce Équitable "Origine France" représente désormais 50% des produits équitables vendus sur le territoire national. Le commerce équitable propose désormais aux consommateurs une offre de plus en plus proche de l'assiette des français.

2,65 milliards €

de ventes de produits issus du commerce équitable en 2024



Le commerce équitable c'est
8 labels de commerce équitable
Plus de 600 entreprises engagées
Près de 15 000 références produits

X5 pour les **ventes de produits** issus du commerce équitable entre 2014 et 2024 (toutes filières confondues)

10 chantiers pour un nouveau Pacte alimentaire Équitable, durable et accessible

Objectif I : LE COMMERCE ÉQUITABLE ET SES IMPACTS PLEINEMENT RECONNUS PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE

1/ Obtenir la reconnaissance officielle des labels de commerce équitable

La reconnaissance du commerce équitable dans la loi a constitué une étape décisive pour structurer le secteur, notamment pour les filières françaises. Elle repose sur un socle commun de principes qui renforce la crédibilité des démarches, protège les acteur·rices engagé·es du fairwashing et consolide la confiance des consommateur·rices.

Mais ce chantier reste inachevé. La loi Climat prévoit un dispositif de reconnaissance publique des labels privés de commerce équitable, dont la mise en œuvre tarde encore.

Nous appelons aujourd'hui à une application rapide de cette disposition : les décrets sont prêts. Il est temps de les publier et de passer à l'action.

2/ Défendre l'intégration des principes du commerce équitable dans les réglementations européennes

Le renforcement de la voix des acteur·rices français·es du commerce équitable est essentiel pour peser à l'échelle européenne.

Notre mobilisation vise à garantir la crédibilité des allégations de commerce équitable et de juste rémunération : lorsqu'un engagement est affiché, il doit être réel et vérifiable.

Nous agissons également pour intégrer les principes du commerce équitable dans les grandes réglementations européennes (PAC, OCM, marchés publics, RSE), afin de promouvoir des normes plus justes, plus cohérentes et plus efficaces.

Objectif II : UN COMMERCE ÉQUITABLE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE ET DES OPÉRATEURS MIEUX FINANCÉS

3/ Rendre les produits équitables plus accessibles en réorientant l'action publique vers le soutien aux acteurs des filières

Le développement du commerce équitable passe par une meilleure accessibilité des produits, afin d'élargir leur consommation et d'augmenter le nombre de producteur·rices bénéficiaires.

Cela implique de soutenir les dispositifs favorisant l'accès à une alimentation équitable, saine et durable pour toutes et tous, comme les initiatives de sécurité sociale de l'alimentation.

Nous portons un plaidoyer fort pour réorienter les financements publics vers les modèles de chaînes de valeur équitables, qui réduisent les coûts cachés pour la collectivité.

Conditionnalité des aides, fiscalité, appels à projets, régulation des marges : les leviers existent, il faut désormais les activer.

4/ Renforcer les collaborations entre les acteurs du commerce équitable et le monde de la finance pour accélérer les investissements dans la transition écologique

Les producteur·rices et leurs organisations jouent un rôle clé dans la transition écologique, en France comme dans les pays du Sud. Le commerce équitable constitue un levier puissant pour sécuriser et orienter les investissements vers des modèles agricoles durables. Pourtant, ces dynamiques restent encore insuffisamment reconnues par les acteur·rices de la finance.

Nous voulons renforcer les collaborations avec la finance à impact afin de faire émerger des solutions de financement adaptées, capables d'accompagner concrètement la transition agroécologique.

Objectif III : STIMULER L'EXPANSION DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS ÉQUITABLES

5/ Renforcer l'engagement des distributeurs dans le développement de l'offre de produits équitables et dans leur mise en valeur auprès des consommateurs

Les distributeurs occupent une position stratégique dans l'accès des consommateurs et consommatrices aux produits équitables.

Nous devons intensifier le dialogue pour obtenir des engagements plus ambitieux en matière de référencement, mais aussi questionner les pratiques commerciales et les politiques de marge qui freinent l'accessibilité. Le commerce équitable peut devenir un véritable partenaire des distributeurs dans leurs objectifs de durabilité.

Cela passe par des actions concrètes : meilleure visibilité en rayon et en ligne, dispositifs de fidélité renforcés, mise en avant d'alternatives responsables à prix équivalent. L'enjeu est clair : rendre l'offre équitable plus lisible, plus désirable et plus accessible.

6/ Booster l'intégration des produits équitables dans les menus de la restauration collective

La restauration collective est un levier majeur pour démocratiser une alimentation de qualité, notamment auprès des plus jeunes.

Elle constitue également une opportunité d'accélérer le développement de filières garantissant une juste rémunération et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour accompagner les objectifs de la loi Egalim, nous souhaitons :

- renforcer l'implication des grossistes et des plateformes
- structurer et rendre plus lisible l'offre
- accompagner les acheteurs publics dans le passage à l'action

Une alimentation durable ne se limite pas aux produits locaux : elle inclut aussi les filières internationales équitables. Les deux approches sont complémentaires et indispensables.

Objectif IV : RENFORCER NOS STRATÉGIES AU SERVICE DE L'IMPACT ET ACTIVER LE POUVOIR TRANSFORMATION DU COMMERCE ÉQUITABLE

7/ Favoriser l'intégration des jeunes et des femmes dans les filières équitables et contribuer à l'attractivité des métiers agricoles

Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu majeur, en France comme dans les pays du Sud.

Le commerce équitable contribue déjà à renforcer l'attractivité des métiers en sécurisant les revenus et en soutenant des dynamiques collectives. Mais il faut aller plus loin.

Nous devons amplifier nos actions pour faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux filières : partage d'expériences, formations ciblées, engagements structurés. Un enjeu se dessine : construire des filières plus inclusives et plus durables.

8/ Soutenir le développement de collaborations fertiles entre entreprises équitables et ONGs d'appuis aux producteurs

L'amélioration des performances sociales et environnementales des filières nécessite souvent un accompagnement technique spécifique.

Les entreprises du commerce équitable ont un rôle clé à jouer en développant des partenariats avec des ONG et des organisations de producteurs.

Ces coopérations permettent de renforcer les capacités des filières, de réduire les risques sociaux et environnementaux, et d'amplifier l'impact global du commerce équitable.

9/ Faire connaître les atouts des référentiels du commerce équitable pour créer des chaînes d'approvisionnement qui respectent les droits humains et l'environnement

De nombreuses entreprises restent exposées à des risques sociaux et environnementaux dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Face aux nouvelles exigences réglementaires (devoir de vigilance, lutte contre la déforestation), les référentiels du commerce équitable constituent des outils concrets et efficaces pour sécuriser les pratiques.

Nous devons mieux faire connaître ces référentiels et renforcer les synergies avec d'autres initiatives (B Corp, Convention des Entreprises pour le Climat...) afin de diffuser plus largement ces solutions.

10/ Amplifier la mobilisation citoyenne en faveur d'une consommation équitable, durable et accessible à tous

Mobiliser les citoyens autour d'une économie plus juste et plus durable est au cœur du commerce équitable.

Pour renforcer cet engagement, les acteurs du secteur déploient de nombreuses initiatives : campagnes, programmes éducatifs, événements, rencontres avec les producteurs.

Pour changer d'échelle, nous devons aller plus loin : renforcer les synergies entre associations et entreprises, élargir nos publics et renouveler nos approches. Pour faire du commerce équitable un choix accessible, visible et désirable pour toutes et tous.

Contacts presse

Commerce Équitable France

Ingrid Andriessens - Cheffe de projet Assises
communication@commerceequitable.org

Attachés de presse Econovia

Ludovic Bayle : 06 34 17 42 90 - ludovic.bayle@econovia.fr
Tiffany Ikia Dimi : 06 15 44 98 74 - tiffany.ikiadimi@econovia.fr
Emma Beaune : 06 12 11 23 33 - emma.beaune@econovia.fr



À propos de Commerce Équitable France

Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français du commerce équitable. L'objectif de l'association est de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. www.commerceequitable.org